



Ville de Mortagne au Perche

Mortagne au Perche, le 20 mars 2023

PRESSE ET AFFICHAGE

LUNDI 27 MARS 2023 à 19 h

Salle d'Audience de l'Ancien Tribunal

1. Désignation du Secrétaire de Séance
2. Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 27 février 2023
3. Adoption de l'Ordre du Jour
4. Réalisation d'un emprunt pour le financement du programme de travaux liés aux équipements de la ville ainsi qu'aux travaux d'aménagements urbains
5. Tarifs pour les food trucks
6. Subvention exceptionnelle « Atout Chœurs »
7. Travaux pour la construction du bassin du Tuillot et gestion de l'ouvrage : délégation de maîtrise d'ouvrage de la commune de St-Langis-Les-Mortagne à la Commune de Mortagne-au-Perche.
8. Dénomination d'une voie publique « Impasse de la Grippe »
9. Renouvellement de la convention de fonctionnement de la Médiathèque entre le Département de l'Orne et la Commune de Mortagne-au-Perche
10. Renouvellement de la convention d'occupation précaire du logement communal situé au 69 rue des 15 fusillés
11. Désignation des membres du Conseil d'Administration auprès du Lycée J. Monnet
12. Décisions du Maire
13. Questions des Conseillers
14. Communications diverses

Le Maire,
Virginie VALTIER

